



## BOURSE AUX PROJETS 2017

### Présentation du projet

Dans notre souci permanent d'être au plus proche des besoins des acteurs de la Solidarité, nous avons souhaité réitérer la bourse aux projets d'HUMANIS afin de soutenir financièrement des projets de solidarités de nos associations membres.

La Bourse aux projets sera d'un montant global de **2790,46 €** réparti en 4 lots de respectivement **1000€, 700€, 500€ et 590,46 €**.

Celle-ci sera remise lors du Festival des Solidarités 2017.

Cette bourse constituera pour les lauréats **une base qui permettra la médiatisation de leurs actions et l'obtention de l'engagement** d'autres bailleurs de fonds à leurs côtés.

### Règlement

#### 1. Objectifs

La « Bourse aux Projets » du Collectif HUMANIS permet de soutenir financièrement les projets de solidarité internationale des associations membres du Collectif s'inscrivant dans les Objectifs du Développement Durable.

#### 2. Critères de recevabilité

- Association membre du Collectif HUMANIS à jour de cotisation 2017
- Domiciliation du siège social de la structure ou de la représentation locale en Alsace
- Participation aux activités proposées par HUMANIS et/ou s'impliquer dans le Collectif
- Justifier d'un ou plusieurs co-financements
- Le projet doit être pérenne et réalisé dans le pays d'intervention de l'association candidate avec un partenaire local dont la compétence est reconnue.

#### 3. Dépenses

<b>Dépenses éligibles</b>	Les dépenses liées au projet : <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Equipement</li><li>✓ Accompagnement de projet (formation, conseil, expertise etc...)</li><li>✓ Supports de communication et de restitution.</li></ul>
<b>Dépenses inéligibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>× Manifestation-événement</li><li>× Parrainage</li><li>× Frais de fonctionnement de l'association</li><li>× Frais de mission (transport, hébergement...)</li></ul>

## 4. Modalités de candidature

### **Etape 1 :**

Déposer le dossier de candidature pour le **15 Juillet 2017** à l'adresse postale de HUMANIS (7, rue du Héron 67300 Schiltigheim) et à l'adresse courriel : [bourse@humanis.org](mailto:bourse@humanis.org).

<b>Pièces à fournir</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Dossier de candidature version papier et électronique avant le <b>15 juillet 2017</b> à l'adresse postale de HUMANIS et à l'adresse courriel : <a href="mailto:bourse@humanis.org">bourse@humanis.org</a></li><li>➤ Compte-rendu de la dernière AG de l'association</li><li>➤ Dernier bilan budgétaire de l'association et budget prévisionnel pour l'exercice en cours</li><li>➤ Tout document complémentaire qui appuierait le dossier (co-financement, engagement de partenariat...)</li></ul>
-------------------------	---

Il ne peut être déposé qu'un seul projet par association.

Si vous souhaitez un accompagnement contactez Manon ALTHUSER [althuser@humanis.org](mailto:althuser@humanis.org)

### **Etape 2 :**

Sélection de 10 projets pour le 30 juillet 2017 issue des deux types de votes : celui des Co-présidents et celui des salariés et délégués des bénévoles.

### **Etape 3 :**

Présentation des 10 projets présélectionnés par les responsables des associations candidates devant le jury.

### **Etape 4 :**

Délibération du jury et sélection des lauréats.

### **Etape 5 :**

Le résultat sera notifié au président de l'association candidate. La présence de l'association lauréate pour la remise du prix est obligatoire.

### **Etape 6 :**

Remise des prix : à l'occasion du Festisol 2017 (novembre 2017)

## 5. Critères d'examen des projets

- Le sérieux et la présentation du dossier
- L'impact pour les bénéficiaires
- La pérennité du projet
- Le caractère innovant du projet

## 6. Engagement

Les projets subventionnés devront faire l'objet d'un rapport d'exécution et d'un bilan financier. Le Collectif HUMANIS n'acceptera pas de nouvelle candidature à la Bourse aux projets d'HUMANIS tant que ces documents n'auront pas été remis.